



PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE MUNICIPALE DE ST-MARTIN

MARDI 17 JUIN 2025

LIEU ET DATE : Salle bourgeoisiale / Mardi 17 juin 2025 à 19h30

Régulièrement convoquée par affichage dans tous les villages de la Commune, l'assemblée primaire municipale est réunie à 19h30 à la salle bourgeoisiale de St-Martin.

L'ordre du jour prévu est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation des comptes 2024
3. Rapport de l'organe de révision (Fiduciaire Fidag SA)
4. Comptes 2024 et rapport de l'organe de révision ; Approbation
5. Informations communales
6. Divers

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

Le Président Gaëtan Rossier ouvre l'assemblée et salue cordialement les personnes présentes. Il excuse l'absence de Jean-Luc Zermatten, Conseiller, retenu pour des raisons médicales.

Le Président remercie ses collègues du Conseil municipal pour l'engagement dont ils font preuve au service de la population de St-Martin. Il remercie également l'ensemble du personnel communal pour la qualité de leur travail.

L'assemblée primaire a été convoquée le 26 mai 2025 par affichage aux piliers publics, livret explicatif envoyé à tous les ménages et publication sur le site internet de la Commune. L'ordre du jour figure sur la convocation de l'assemblée.

L'ordre du jour est ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée. Celui-ci est adopté sans aucune modification.

Le Président désigne MM. Vincent Moix et Jean-Pierre Mayor en qualité de scrutateurs et précise que le procès-verbal de l'assemblée sera tenu par M. Michel Gaspoz, Secrétaire communal.

2. PRESENTATION DES COMPTES 2024

Le Président présente les comptes d'investissements 2024 de la Municipalité. Les comptes de résultats sont commentés par **le Secrétaire communal**.

Les résultats comptables de l'exercice 2024 présentent les principaux chiffres suivants :

- Charges financières avant amortissements : CHF 7'248'504.84
- Revenus financiers : CHF 8'740'349.74
- Marge d'autofinancement : CHF 1'491'844.90
- Excédent de revenus du compte de résultats : CHF 45'649.27
- Investissements bruts : CHF 2'471'590.14
- Recettes sur investissements : CHF 609'134.35
- Investissements nets : CHF 1'862'455.79
- Fortune nette au bilan : CHF 8'225'588.58
- Capital propre (y compris réserve de politique budgétaire) : CHF 9'512'770.43
- Dette nette par habitant : CH 1'334.00

3. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION (FIDUCIAIRE FIDAG SA)

Christophe Pitteloud, expert-réviseur agréé, donne lecture du rapport établi par la Fiduciaire Fidag, laquelle recommande d'approuver les comptes annuels 2024.

4. COMPTES 2024 ET RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION ; APPROBATION

Les comptes 2024 de la Municipalité ont été préalablement approuvés par le Conseil municipal en séance du 26 mai 2025 et soumis à la consultation publique durant le délai légal.

Soumis au vote, l'assemblée primaire approuve, à l'unanimité et à main levée, les comptes 2024 de la Municipalité de St-Martin, ainsi que le rapport de l'organe de révision, et donne pleine et entière décharge aux organes responsables.

5. INFORMATIONS COMMUNALES

Le Président présente et commente les thèmes traitant de l'activité communale :

- Le réaménagement de la cour de récréation
- L'aménagement de 19 places de parc sous la Maison des Générations
- La nomination de M. Sébastien Théoduloz, nouveau Chef EM de crise
- L'inauguration de la Maison de village de Suen, le samedi 28 juin 2025 entre 15h00 et 17h00

- L'introduction de la plateforme eConstruction pour toutes les demandes de gestion des procédures d'autorisation de construire
- Le planning de fin des travaux de rénovation du complexe Evouettaz
- La mise au concours d'un poste de collaborateur.trice administratif.tive à 60% - 80%

Le Président remercie toutes les personnes qui ont œuvré lors des intempéries du 17 avril 2025. Il remercie chaleureusement les bénévoles qui ont participé à la remise en état de nos chemins pédestres.

6. DIVERS

Le Président ouvre la discussion et donne la parole à l'assemblée.

La parole n'étant pas demandée, **le Président** clôt l'assemblée primaire municipale, laquelle est suivie de l'assemblée primaire bourgeoisiale.

MUNICIPALITE DE SAINT-MARTIN

GAËTAN ROSSIER
Président

MICHEL GASPOZ
Secrétaire communal